



© Photo Ville de Marseille

# TOUS À L'ASSAUT DE LA CITADELLE !

Par Franck Meynial,  
Journaliste

*Propriétaire du site depuis 2010, la Ville de Marseille a fait le choix, fin 2021, de signer un bail emphytéotique de 40 ans avec l'association Citadelle de Marseille (Groupe SOS)<sup>[1]</sup>, permettant l'émergence d'un projet de reconversion culturelle et sociale. En cohérence avec les enjeux municipaux d'inclusion, de transmission, de développement durable et d'expression artistique.*

« Je t'aime, moi non plus ». Voilà rapidement résumée, sous la forme d'une métaphore musicale, la relation entre les Marseillais et le fort Saint-Nicolas durant 360 ans. Depuis l'écrit de Mazarin à Louis XIV en novembre 1659, conseillant de « fortes mesures pour assurer à l'avenir l'autorité du roi, comme une citadelle, qui est la meilleure voie » pour ne pas voir « cette ville replonger dans les désobéissances »<sup>[2]</sup>, l'ancienne prison militaire, dont les canons furent tournés vers la cité pour « mater l'esprit de trop grande liberté des Marseillais », a vécu bien des péripéties.

[1] Le Groupe SOS intervient dans les champs de la solidarité, de la jeunesse, de la santé et des seniors en gérant des établissements destinés aux personnes marginalisées ; ainsi que des crèches, hôpitaux et Ehpad associatifs ouverts à tous. Cet acteur de l'économie solidaire et sociale agit aussi dans les champs de la transition écologique, des exclusions territoriales, des commerces durables et de l'insertion. Il compte 22000 salariés, dont une quinzaine dans l'association la Citadelle de Marseille. [2] Diagnostic du fort d'Entrecasteaux d'Isabelle Guérin, architecte du Patrimoine.

Dirigés par l'ingénieur militaire Louis-Nicolas de Clerville, commissaire général des fortifications, qui s'est inspiré des bastions italiens à double enceinte, les travaux furent réalisés pour partie, en quatre ans seulement sur d'antiques carrières de taille. Les bastions du haut fort dominant le plan d'eau de plus de cinquante mètres. Le haut-fort, mais aussi tous les remparts et glacis tournés vers la ville offrent des vues exceptionnelles, à la fois panoramiques et assez détaillées, sur l'entrée dans le port, le fort Saint-Jean et les quartiers anciens entourant le plan d'eau. L'agglomération et les massifs qui la contiennent sont aussi visibles en arrière-plan.

Ce symbole de l'autorité royale ne fut pas du goût de Vauban qui le qualifia de « *plus mauvaise citadelle de l'univers* » ! Tout au long des décennies qui suivirent, ce fort en étoile fit parler de lui en des termes peu élogieux, avant d'être partiellement démantelé par les Marseillais lors de la Révolution française avant que le futur empereur Napoléon Bonaparte ne le sauve de la destruction... pour son emplacement stratégique.

## Une histoire chaotique

Pendant le XX<sup>e</sup> siècle, le fort fut aussi un grand témoin des velléités entre les nations européennes. Le régime de Vichy y instaura un tribunal militaire chargé de juger communistes, résistants, pacifistes et membres des mouvements émergents de décolonisation... Y furent emprisonnés des personnalités aussi célèbres que Jean Giono pour ses écrits pacifistes, ou Habib Bourguiba militant pour l'indépendance tunisienne. À partir de 1942, les nazis l'occupèrent, et nombreux sont les soldats à y avoir laissé des traces de leur passage par des graffiti. Le site fut encore une prison militaire, jusque dans les années 1970, avec des conditions déplorables de détention, avant d'être classé Monument historique en 1969.



La geôle de Jean Giono. © Photo Franck Meynial

Centre d'écoute de l'Armée, le fort Saint-Nicolas resta militaire jusqu'en 2010, date à laquelle il fut cédé à la Ville, sept ans après avoir fait l'objet d'un commencement de restauration, mais prêt à s'offrir une nouvelle vie culturelle et patrimoniale plus en phase avec l'époque contemporaine. Restait à en définir les contours, qui furent dépeints par le maire de Marseille Benoît Payan, lors de la réouverture au public des jardins le 4 mai 2024 : « *La Ville de Marseille a fait le choix de soutenir un projet d'envergure, en cohérence avec son souhait de réappropriation de la Ville par les Marseillais. Un projet qui permettra à chacun de s'emparer de ce lieu remarquable, de le découvrir ou de le faire découvrir et qui favorisera l'émergence d'un véritable laboratoire de réflexion et d'expérimentation autour des enjeux culturels, sociaux et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous sommes aujourd'hui fiers de l'aboutissement de ce projet, au travers duquel nous rendons Marseille à ses habitants, comme nous l'avions promis.* »

## Un avenir radieux

Partager 15 000 m<sup>2</sup> de jardins (15 000 autres m<sup>2</sup> le seront ultérieurement au terme du travail scientifique actuellement mené) en déambulation libre toute l'année pour y pique-niquer ou profiter d'œuvres artistiques constitue donc le premier acte de cette réappropriation publique de la citadelle, dans un projet global pluriel à l'ancrage local et à fort rayonnement territorial qui se prolongera jusqu'en 2025. « *Certainement pas un produit touristique de plus et pas un Puy du Fou non plus !* », prévient Benjamin Lengagne, directeur des publics et de la communication de l'association Citadelle de Marseille créée à l'occasion de la signature du bail emphytéotique de 40 ans avec la Ville pour voir émerger le projet de reconversion culturelle et sociale, en cohérence avec les enjeux municipaux d'inclusion, de transmission, de développement durable et d'expression artistique.

D'ores et déjà, la forteresse peut se visiter, simplement avec un guide ou sous forme de déambulation théâtrale. Le public est au rendez-vous, puisque plus de 61 000 visiteurs franchirent ses portes pour accéder aux jardins entre mai et juillet 2024. 138 groupes scolaires représentant 3317 élèves ont foulé les pavés du fort, tandis que 2 500 visiteurs ont été guidés dans l'enceinte durant cette période. Là ne s'arrêtent pas les ambitions de l'association auprès de qui le lieu a été mis à disposition, dont les valeurs suivent celles de la municipalité, et qui bénéficie en fonction de ses diverses activités d'aides ciblées de la Région, de l'Europe, du Département, de la Métropole et des ministères du Travail et de la Culture.

Un calendrier artistique, culturel et événementiel a en effet été mis en place avec des spectacles hors les murs du théâtre de la Criée, des festivals Ô les beaux jours et du Bon air, du Cabaret aléatoire... Avec autant de succès à la clé. La Citadelle parle aussi aujourd'hui de patrimoine réinventé en imaginant prochainement l'observation des espèces végétales locales installées sur un parcours de médiation dédié.

Elle invite des artistes en résidence à partager les enjeux et les outils de la recherche en ingénierie écologique. Du foot inclusif, une fiction sonore géolocalisée, une maquette subjective du fort dans les jardins, des projets dédiés aux jeunes publics, un carnet de visite pour les collégiens, des espaces de dialogue avec les citoyens, ou encore une collecte de la mémoire au cœur d'un projet scientifique et culturel accompagné par l'écrivaine Valérie Manteau s'offrent déjà aux curieux en ce lieu convivial tourné vers la mer. Il est désormais possible de s'installer pour une pause déjeuner ou lors du coucher du soleil en s'extasiant sur les vues démentielles à 360 degrés qu'il offre sur la ville et la Grande Bleue. Une citadelle enfin libérée que l'on ne saurait trop conseiller à toute la population de prendre d'assaut.



© Photo Ville de Marseille



© Photo Ville de Marseille